

CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE***Grève et manifestations le 4 avril :
amplifier la mobilisation !***

Le succès des arrêts de travail et des grèves, la puissance des manifestations du 28 mars, leur caractère unitaire et intergénérationnel, tout comme la durée du mouvement et son ampleur dans les lycées et universités montrent une mobilisation historique pour exiger le retrait du contrat première embauche (CPE) et l'ouverture de négociations.

Cette marée humaine qui a défilé dans la diversité et l'unité, partout en France, démontre, s'il en était encore besoin, l'illégitimité du CPE. Ne pas entendre la vague de fond qui monte dans tout le pays constitue et constituerait une provocation qui ne peut qu'accentuer la crise. Les actions de blocage des lycées, des universités ou des différents lieux publics constituent de ce point de vue des actes de résistance démocratique.

Il est urgent que les plus hautes autorités de l'Etat prennent la mesure de la situation et répondent sans ambiguïté à cette revendication. Pour éviter l'enlisement du pays dans une crise profonde, le Président de la République doit utiliser ses prérogatives constitutionnelles pour que le CPE soit retiré et le gouvernement s'y résoudre.

Le SYNDICAT-UNIFIE/UNSA, avec les autres organisations syndicales, d'étudiants et de lycéens réitère l'exigence de lever l'hypothèque du CPE en le retirant. A partir de là, des négociations immédiates devront s'engager sur l'emploi, la précarité, les modalités d'accès à l'emploi, la formation et l'avenir des jeunes.

Le SYNDICAT-UNIFIE/UNSA s'associe sans réserve à cette nouvelle journée d'action du 4 avril pour obtenir le retrait du CPE.

Il invite le personnel à se mobiliser massivement en participant avec les étudiants, les lycéens et les autres salariés aux centaines de manifestations organisées mardi prochain dans les régions.

Le Secrétariat National :

Jean-David Camus, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber et Michel Ricard.